



Signé le	07/05/19
Date de réception en Préfecture	09/05/19
Date de Publication au RAAD	17/05/19

DGA : Direction Générale Adjointe des Services Départementaux chargée de la Solidarité
Direction : Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille

N°2019.691.ARR

Calendrier prévisionnel 2019 des appels à projets des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence du Département de la Gironde dans le domaine de l'Aide Sociale à l'Enfance

Direction générale adjointe chargée de la solidarité
Pôle solidarité vie sociale
Direction de la protection de l'enfance et de la famille

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

09 MAI 2019

Bureau du Courrier

Calendrier prévisionnel 2019 des appels à projets
des établissements et services sociaux et médico-sociaux
relevant de la compétence du Département de la Gironde dans le domaine de l'Aide
Sociale à l'Enfance

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU l'article L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux

VU les articles L313-1 à L313-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs aux modalités de création, transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux

VU le Code l'Action Sociale et des Familles, l'article R313-4 relatif au calendrier prévisionnel des appels à projets ;

VU le décret 2016-801 du 15 Juin 2016 modifiant la procédure d'appel à projets,

VU la circulaire n°DGCS/SDB/2014/287 du 20 Octobre 2014 relative à la procédure d'appel à projets des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU les orientations dégagées par le schéma départemental 2018-2022 de la protection de l'enfance et de la famille

CONSIDERANT les priorités retenues par l'Assemblée Départementale au titre de l'année 2019 en termes de création de places d'établissements et services prenant en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance,

ARRETE

Article 1^{er}

Le calendrier prévisionnel des appels à projets qui seront lancés au cours de l'année 2019, en vue d'autoriser des établissements et services médico-sociaux, dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance, est fixé selon l'annexe au présent arrêté.

Article 2

Ce calendrier a un caractère indicatif et pourra être révisé en cours d'année en cas de modification substantielle.

Article 3

Les informations relatives à ces appels à projets seront publiées au recueil des actes administratifs du Département de la Gironde.

Article 4

Dans un délai de deux mois suivant sa publication, le présent calendrier peut faire l'objet d'éventuelles observations par les personnes morales gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux, auprès de l'autorité compétente :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille – 1 esplanade Charles de Gaulle – CS 71223 – 33074 BORDEAUX CEDEX

Article 5

Le Directeur Général des Services départementaux, le Directeur Général Adjoint de la Solidarité, la Directrice du Pôle Vie Sociale et la Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Famille sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département de la Gironde.

A BORDEAUX, le **7 MAI 2019**

Le Président du Conseil Départemental


Jean-Luc GLEYZE

ANNEXE

Calendrier prévisionnel 2019 des appels à projets médico-sociaux relevant du Département de la Gironde en matière de protection de l'Enfance :

Création d'un service d'accueil et d'orientation des mineurs non accompagnés	
Capacité à créer	400 places
Territoire	Territoire girondin
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} janvier 2020
Population ciblée	Mineurs non accompagnés relevant de l'Aide sociale à l'Enfance
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 21 juin 2019 Commission d'appel à projet : 7 novembre 2019

Création d'un dispositif d'accueil des mineurs non accompagnés avec accompagnement personnalisé	
Capacité à créer	600 places
Territoire	Territoire girondin
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} janvier 2020
Population ciblée	Mineurs non accompagnés relevant de l'Aide sociale à l'Enfance
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 21 juin 2019 Commission d'appel à projet : 7 novembre 2019

Création de MECS dont actions spécifiques	
Capacité à créer	150 places
Territoire	Territoire girondin
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} janvier 2020
Population ciblée	Mineurs relevant de l'Aide sociale à l'Enfance
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 23 mai 2019 Commission d'appel à projet: 17 septembre 2019

Création de services AED / AED renforcée	
Capacité à créer	60 mesures
Territoire	Territoire girondin
Ouverture prévisionnelle	1 ^{er} septembre 2020
Population ciblée	Mineurs relevant de l'Aide sociale à l'Enfance
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : 14 Novembre 2019 Commission d'appel à projet : 31 mars 2020